

# DESCRIPTIONS DES ATELIERS

## **La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés**

Il est rare aujourd'hui que la gestion hors site des sols contaminés n'implique que le propriétaire d'un terrain et le lieu de disposition. En fait, la chaîne des différents intervenants impliqués ne cesse de s'allonger (propriétaire, gestionnaire, consultants, entrepreneur général, sous-traitants, transporteurs, site récepteur, site de traitement, site d'élimination, site de valorisation, etc.).

Quelles sont les responsabilités de chacun dans tout ce processus? Qu'arrive-t-il quand un de ces intervenants fait une faute?

Par exemple, à qui la faute lorsqu'un site récepteur reçoit, dans un contexte de remblayage, des sols «B-C» alors qu'on pensait qu'il s'agissait de sols «A-B» issus d'un polygone caractérisé préalablement?

Quelles sont les conséquences, les risques et comment contrôler ou minimiser ces risques?

L'atelier illustrera ces différentes dimensions à travers des discussions ouvertes et des études de cas préparées par des professionnels techniques et juridiques. On parlera également des impacts qu'aura, sur nos responsabilités, le **projet de Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés.**

## **Atelier # 2**

### **La responsabilité des divers intervenants impliqués lors de la gestion hors site des sols contaminés**

